



**Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois d'avril 2024**

### **Dans sa séance du 8 avril, la Municipalité**

A pris acte du résultat de la votation communale relative au référendum contre la décision du conseil communal validant le crédit pour la Place du Marché :

NON : 1'617 suffrages, OUI : 1'349 suffrages. Taux de participation : 40.08 %

A décidé de soutenir financièrement l'édition 2024 d' Aigle Beach qui aura lieu du 2 au 17 août dans la cour du Collège de la Grande-Eau

A pris connaissance du préavis d'urgence no 2024-05 relatif à la demande d'un crédit pour l'achat d'un pavillon préfabriqué et aux travaux de surélévation du collège Kiwi afin d'augmenter le nombre de salles de cours à disposition de l'établissements scolaire aiglon.

### **Dans sa séance du 15 avril, la Municipalité**

A adopté le préavis d'urgence no 2024-06 relatif à la demande de crédit d'ouvrage pour les aménagements extérieurs de l'Hôtel de Ville, un permis de construire ayant été délivré pour les aménagements du parvis, la rue Plantour et le Jardin de l'Hôtel de Ville

A pris acte de la plainte pénale déposée par MM. M-J. Bacca et Ph. Bellwald à son encontre et à l'encontre de Satom SA concernant le déploiement du chauffage à distance sur le territoire aiglon. Elle a désigné l'avocat qui la représenterait dans ce dossier.

A validé le processus de recrutement pour le poste d'organiste dans la paroisse d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier

A accepté un partenariat de parution « Communes-Journal » dans l'hebdomadaire Riviera-Chablais sous la forme de 4 demi-pages sur une année, aux conditions proposées par la direction de l'hebdomadaire

A accepté l'octroi d'un mandat à un bureau spécialisé dans le cadre de la labellisation « ville verte suisse » afin d'établir un plan d'entretien différencié des surfaces vertes communales, notamment pour les tontes, en fonction de la biodiversité et de l'intérêt paysager

A accepté l'octroi d'un mandat à un bureau spécialisé pour réaliser le plan canopée en 3 phases (diagnostic, plan d'action à court terme, à moyen terme) dans le cadre du processus de labellisation « ville verte suisse »

A décidé d'augmenter la subvention annuelle au Théâtre Waouw, dans le cadre d'une convention pour les deux prochaines saisons

A décidé d'augmenter la subvention annuelle à l'Association des Amis de la Musique d'Aigle et du Chablais (AMAC) dans le cadre d'une convention pour les deux prochaines saisons

### **Dans sa séance du 22 avril, la Municipalité**

A décidé de s'opposer à la suppression de la halte « Aigle Hôpital » de l'AOMC prévue en raison de sa proximité avec le futur site du Gymnase du Chablais et prévoit une rencontre avec les TPC pour discuter des haltes et des futurs projets

A pris acte des décisions du Conseil communal prises dans sa séance du 18 avril 2024, à savoir :

- Adoption du préavis municipal N° 2024-04 relatif aux travaux complémentaires sur la réfection du réservoir de Fontanney, d'un montant de CHF 141'000.-
- Adoption du préavis municipal amendé N° 2024-05 relatif à la demande de crédit de CHF 4'003'000.- pour l'achat d'un pavillon scolaire pour l'enseignement primaire et la surélévation du collège Kiwi.

### **Dans sa séance du 29 avril, la Municipalité**

A transmis le projet de planification du secteur Novassalles pour examen préliminaire à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL)

A pris connaissance du rapport des mandataires du Plan climat, qui sera construit à partir du plan directeur nature et biodiversité (déjà validé) et du plan énergie et climat communal

A décidé de régler, conformément à ses engagements, les frais consécutifs à la remise en état des locaux du Théâtre Waouw qui avaient été endommagés par des infiltrations d'eau causées par la proximité du chantier de l'Hôtel de Ville.